DELIBERATION N° 00.9 du 24 OCTOBRE 2000

PORTANT APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET 2000 DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Seine Normandie:

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE

Le Conseil d'Administration approuve la décision modificative numéro 2 au Budget 2000 qui réduit le budget de 194.000.000 F.

Le Budget 2000 de l'Agence est ainsi arrêté aux sommes suivantes:

Les crédits de dépense sont arrêtés à la somme de 8.826.000.000 F.

Les crédits de recette sont arrêtés à la somme de 8.826.000.000 F.

Le Secrétaire, Directeur de l'Agence

Pierre Alain ROCHE

Le Président du Conseil d'Administration

Jean-Pierre DUPORT